

ASSEMBLÉE NATIONALE5 janvier 2023

MODIFICATION DU CALCUL DE LA TEOM - (N° 583)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

M. Viry, M. Bourgeaux, M. Bony, Mme Frédérique Meunier, Mme Gruet, M. Dive,
Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Forissier, Mme Bazin-Malgras, M. Neuder, M. Ray et
M. Portier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.